

PERFORMANCE DU PLAN D'ÉPARGNE GROUPE au 31 janvier 2025

	Échelle de risques*	Composition du fonds	Performance sur 1 an	Performance annualisée sur 5 ans	Performance annualisée sur 10 ans
ART 8	4	Égépargne Actions Monde	+23,6%	+14,1%	+11,5%
ART 8	3	Égépargne Actions Croissance €	+2,2%	+3,8%	+5,0%
ART 8	3	Égépargne 2 diversifié	+11,9%	+5,2%	+4,7%
ART 8	2	EDF Solidaire et Bas-carbone**	+7,7%**	+2,7%**	-
ART 8	2	Égépargne 1 obligataire	+5,1%	+1,8%	+1,6%
ART 8	1	Égépargne Monétaire	+3,9%	+1,4%	+0,7%

Légende de composition des fonds Actions Obligations Monétaire Immobilier Solidaire

(*) L'échelle de risque mesure l'amplitude des fluctuations de la valeur de la part du fonds. Plus le chiffre est élevé, plus le risque de fluctuations instantanées à la hausse ou à la baisse est important.

(**) Le fonds EDF Solidaire et Bas-Carbone a été créé au 01/03/2021. Les performances sont mesurées depuis son lancement..

ART 8

Les fonds dits « article 8 » sont des fonds de gestion faisant la « promotion » de caractéristiques sociales ou environnementales résultant d'évaluations extra-financières. Egepargne Croissance euros choisit des sociétés satisfaisant à ces critères de politique sociale, Egepargne actions monde investit dans des actions internationales qui respectent le pacte mondial des Nations Unies et des critères extra financiers conformes à la politique d'EDF, enfin EDF Solidaire et Bas-Carbone investit dans des supports bas-carbone et/ou solidaires.

Le Label Investissement Socialement Responsable (ISR) vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Ce label consacre un fonds qui respecte un cahier des charges défini par le ministère de l'Économie et des Finances, et qui fait l'objet d'une certification par des organismes indépendants.



PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIF

Performance cumulée au 31 janvier 2025

Échelle de risques*

Gamme pilotée

Gestion libre

	Composition du fonds	Performance sur 1 an	Performance annualisée sur 5 ans	Performance annualisée sur 10 ans
4	CAP Long Terme	+14,1%	+7,4%	+6,6%
4	CAP 2042-45	+13,5%**	+4,1%**	-
3	CAP 2038-41	+10,7%	+5,1%	+5,3%**
3	CAP 2034-37	+8,1%	+3,5%	+4,4%
3	CAP 2030-33	+6,5%	+2,1%	+3,6%
2	CAP 2026-29	+5,1%	+1,4%	+2,8%
1	CAP Défensif	+3,9%	+1,5%	+0,7%
1	Egepargne Monétaire	+3,9%	+1,4%	+0,7%
2	EDF Solidaire et bas-carbone***	+7,7%***	+2,7%***	-

Légende de composition des fonds

Actions Obligations Monétaire Solidaire

(*) L'échelle de risque mesure l'amplitude des fluctuations de la valeur de la part du fonds. Plus le chiffre est élevé, plus le risque de fluctuations instantanées à la hausse ou à la baisse est important.

(**) Les performances sur 5 ans du fonds correspondent aux performances depuis la création, soit pour Cap 2042-45 : depuis le 31/01/2022 ; soit pour Cap 2038-41 : depuis le 31/01/2018 ; soit pour Cap 2034-37 : depuis le 31/01/2014

(***) Le fonds EDF Solidaire et Bas-Carbone a été créé au 01/03/2021. La valorisation de la performance se fait depuis son lancement.

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir

ART 8

Les fonds dits « article 8 » sont des fonds de gestion faisant la « promotion » de caractéristiques sociales ou environnementales résultant d'évaluations extra-financières. Egepargne Croissance euros choisit des sociétés satisfaisant à ces critères de politique sociale, Egepargne actions monde investit dans des actions internationales qui respectent le pacte mondial des Nations Unies et des critères extra financiers conformes à la politique d'EDF, enfin EDF Solidaire et Bas-Carbone investit dans des supports bas-carbone et/ou solidaires.

Le Label Investissement Socialement Responsable (ISR) vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Ce label consacre un fonds qui respecte un cahier des charges défini par le ministère de l'Économie et des Finances, et qui fait l'objet d'une certification par des organismes indépendants.



Le PERCO est un plan d'épargne collectif qui permet de vous constituer un capital ou une rente **pour votre retraite**, avec la participation financière de l'entreprise (abondement), dans un cadre fiscal avantageux.

Le PERCO est bloqué jusqu'à votre départ à la retraite. Il existe 5 cas de déblocage anticipé comme **l'acquisition ou l'agrandissement de la résidence principale**, le décès, l'invalidité du salarié, du conjoint ou de ses enfants.

[Vous choisissez le cap en fonction de la date de votre départ en retraite et/ou l'acquisition de votre résidence principale.](#)

Le Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE) Cap Horizons propose 7 compartiments selon la date de votre départ en retraite (de plus 20 ans à moins de 4 ans).

Chaque compartiment vous offre une répartition optimale entre actions, obligations et monétaire pour une échéance donnée. Sa composition évolue automatiquement dans le temps. Ainsi, la part actions diminue durant les dernières années pour limiter l'exposition au risque. C'est ce qu'on appelle la gestion pilotée.

Vous choisissez donc votre compartiment en fonction de la date à laquelle vous pensez récupérer votre argent (date prévisionnelle de votre retraite et/ou date d'achat de votre résidence principale).

[Si votre date d'échéance change, pensez à transférer votre épargne sur un CAP qui correspondra mieux à la nouvelle date d'utilisation de votre épargne.](#)

La méthode et le rythme de désensibilisation des fonds millésimés étant identique, sous réserve des mouvements observés sur les marchés financiers, la performance cumulée de chacun des fonds millésimés est théoriquement la même pour une durée de détention maximale (24 ans).

Si vous souhaitez placer sur un fonds solidaire, EDF Solidaire et Bas-Carbone est un fonds dédié à EDF, investi jusqu'à 10% dans des entreprises socialement responsables et solidaires pour appuyer des projets solidaires contre le réchauffement climatique. EDF Solidaire et Bas-Carbone a pour objet de favoriser une économie bas-carbone à travers les investissements du fonds et permettra également de prendre part à des projets du Groupe EDF sur ces champs. Ce fonds est également proposé dans le PEG.